

TRAIT D'UNION

Walliser
Verband der Rentner

AKTIVE UND SOLIDARISCHE RENTNER: EIN BUCH IN VORBEREITUNG

> Sechs Walliser Orte, sechs Organisationsgruppen von Rentnern ermöglichten während des Jahres 2012 die Abwicklung von sechs Anlässen im Europäischen Jahr des aktiven Alterns und der Solidarität zwischen den Generationen. Sechs Themen wurden präsentiert und diskutiert unter Zuzug von 18 Fachleuten, in der Mehrheit von Walliser Abstammung, ausgewählt dank ihrer Kompetenzen in Bereichen, die von Professor Jean-Pierre Fragnière vorgegeben wurden. Es sind dies:

- Rentner in Aktion in Monthey am 8. Mai 2012
- Leben zuhause in jedem Alter, ein Traum, in Siders, am 5. Juni 2012,
- Die Älteren, lebendes Gedächtnis, in Saxon am 19. September 2012,
- Soziale Sicherheit durch Teilen, in Martinach, am 27. September 2012,
- Bewegt ins Alter, in Visp am 4. Oktober 2012,
- Fertiger werden mit der Risiken in jedem Alter, in Sitten am 18. Oktober 2012

Angesichts des Erfolges des Konferenzzyklus, der in einer sehr einladenden Atmosphäre mit Unterstützung der lokalen Behörden stattfand, hat der Verband beschlossen, ein Dokument (ca. 150 Seiten) herauszugeben, das in einer verständlichen Art sich auf seine Absichten und Debatten bezieht. Prof Fragnière sammelte die verschiedenen Referate zu einer verfügbaren Spur, um sie gemäss den Zielen des Europäischen Jahres des aktiven Alterns und der Solidarität der Generationen zu bewahren.

Das Werk, in den zwei kantonalen Sprachen teilweise erscheinend, wird auch den Walliser Verband der Rentner und einige ihrer Leistungen repräsentieren, abgestützt auf die sehr aktiven 20 Mitgliedervereinigungen zu Gunsten der Älteren im Wallis. Dieses Werk trägt dazu bei, den Verband der Walliser Rentner in der Öffentlichkeit und bei den Walliser Behörden sichtbar zu machen.

Falls Interesse an dieser Publikation besteht, kann die Subskription mit Namen und Adresse bereits ab sofort beim Sekretariat des Walliser Verbandes der Rentner, Postleitzahl 492, 1952 Sitten reserviert werden.

Jean-Pierre Salamin



Jean-Pierre Salamin

BINDE-GLIED

Fédération
Valaisanne des Retraités

RETRAITES ACTIVES ET SOLIDAIRES EN VALAIS: UN LIVRE À PARAÎTRE

> Six localités valaisannes, six équipes d'organisations de retraités ont permis le déroulement de six rencontres durant l'année 2012, déclarée Année européenne du vieillissement actif et des solidarités entre les générations. Six thèmes ont été présentés et discutés avec le concours de 18 spécialistes, pour la majorité d'origine valaisanne, choisis en raison de leurs compétences dans les domaines retenus par le Professeur Jean-Pierre Fragnière, à savoir:

- Retraités en action, à Monthey, le 8 mai 2012,
- Vivre chez soi à tous âges le rêve, à Sierre, le 5 juin 2012,
- Aînés, mémoire vivante, à Saxon, le 19 septembre 2012,
- Sécurité sociale par le partage, Martigny, le 27 septembre 2012,
- Bewegt ins Alter, à Viège, le 4 octobre 2012,
- Faire face aux risques à tous les âges, à Sion, le 18 octobre 2012.

Vu le succès rencontré par ce cycle de conférences, mené d'une manière très conviviale avec l'appui des autorités locales, la Fédération a décidé d'éditer un document (150 pages environ) relatant d'une manière compréhensible ses enjeux et ses débats. Pour en garder une trace tangible, le Professeur Fragnière a recueilli les divers exposés, en les situant dans les objectifs de l'année européenne du vieillissement actif et des solidarités entre les générations.

L'ouvrage, paraissant en partie dans les deux langues cantonales, présentera également la Fédération Valaisanne des Retraités et certaines de ses réalisations, bien ancrées sur ses 20 associations membres, très actives en faveur des Aînés du Valais. Cet ouvrage contribuera à rendre également plus visible la Fédération Valaisanne des Retraités, auprès du grand public et des autorités valaisannes.

Si vous êtes intéressés à cette publication, vous pouvez déjà en faire la souscription auprès du Secrétariat de la Fédération Valaisanne des Retraités à son adresse (case postale 492, 1951 SION).

Jean-Pierre Salamin

Oui, vous avez reconnu le logo, vous êtes bien à la page **culture** du TdU. Une culture à plusieurs visages. On peut être cultivé en riant avec Molière ou en regardant le film Barry. Ce mois, TdU vous présente 2 volets.



> Pour rire, PA CAPONA au Casino de Saxon

Première du nom, cette revue retrace les exploits, les tracas, les hauts faits, les soucis et les petits travers d'un canton toujours fertile en péripéties de toutes sortes.

Le Valais doit « sauver la Suisse ». Promouvoir ses crus et endiguer ses crues. Surtout ne pas pâlir devant les « livides » et faire attention, parce qu'à force de crier au loup...

Le Valais doit gagner ses finales, à Berne comme à Aproz ! Traiter ses eaux, surtout ses zoos maltraités. Le Valais doit montrer, démontrer et prouver « qu'il est capable, non seulement de s'unir contre quelque chose, mais encore pour quelque chose », pour paraphraser Jean-Michel Cina.

Profitez ! Rire est bon pour la santé. 18 représentations entre le 8 mars et le 20 avril.

Renseignements et réservations au 027 743 20 00 ou www.casino-de-saxon.ch



> Pour admirer Musée & Chiens du Saint-Bernard

A Martigny, un musée qui plaît à tous !

Le Musée qui a ouvert ses portes en 2006 et a déjà accueilli plus de 300 000 visiteurs.

Des chiens

Un espace est réservé aux chiens Saint-Bernard. Tous les jours de l'année, été comme hiver, une dizaine de chiens Saint-Bernard sont visibles. Parfois, des chiots peuvent également être admirés. Les boxes des chiens sont reliés à un enclos extérieur dans un parc arborisé, où les chiens peuvent s'ébattre librement sous les yeux du public. Le personnel est à disposition pour répondre aux questions et pour permettre de prendre des photos et de caresser les chiens.

Des expositions. L'une, permanente et passionnante, retrace l'histoire du Saint-Bernard. Une autre, tout aussi passionnante, présente, jusqu'à fin mai, « L'Aluminium dans l'art ».

Enfin, le Musée a également son restaurant. On y est bien et la carte met l'eau à la bouche.





> Das Binde-Glied verbindet den Walliser Rentnerverband mit den Rentnern selbst. Wer Verbindung sagt, sagt auch Vermittlung von Informationen. Verbindung, die man gerne gegenseitig zu pflegen wünscht.

Seit langem wünschten wir, den Lesern eine Stimme zu geben. Emilie Fleutry öffnet den Weg. Wir danken ihr, indem wir Kenntnis von ihrer Mitteilung nehmen. Und wir wünschen, dass viele dem Beispiel folgen werden.

Leser des Binde-Glieds, ergreift die Feder. Wir freuen uns darauf.

Binde-Glied

> Trait d'Union est un lien entre la Fédération valaisanne des Retraités et les Retraités eux-mêmes. Qui dit lien dit aussi transmissions d'informations. Transmission qu'on souhaite voir dans les 2 sens.

Depuis longtemps, on souhaitait donner la voix aux lecteurs. Emilie Fleutry ouvre la voie. On la remercie, en prenant connaissance de son message. Et on souhaite que ce premier pas soit suivi de beaucoup d'autres.

Lecteurs du Trait d'Union, prenez la plume. On se réjouit de vous lire!

TdU

Meine Herren

Leider konnte ich an eurem Anlass vom 27. September in Martinach nicht teilnehmen, wo die Rede von der Sozialen Sicherheit und den Versicherungen war.

Als ich im Blatt „Bon à savoir“ Nr. 9 vom September 2012 las, dass die kommerziellen Komparatoren wie „Comparis“ dutzende Millionen Franken kosten, abgewälzt auf die Krankenkassen - Prämien des folgenden Jahres, denkt ihr nicht auch, dass alle Älteren für eine Einheitskasse einstehen müssten. Wir werden beschuldigt, zu teuer zu sein.

Danke für die Artikel des Binde-Glied.

Emilie Fleutry

Messieurs,

Je n'ai malheureusement pas pu assister à votre rencontre à Martigny, le 27 septembre, où vous parliez de la Sécurité sociale et assurances.

En lisant, dans le journal « Bon à savoir », N° 9 de septembre 2012, que les comparateurs commerciaux comme « Comparis » coûtent des dizaines de millions de francs, répercutés sur les primes d'assurance-maladie l'année suivante, ne pensez-vous pas que tous les aînés devraient œuvrer pour la caisse unique? Nous sommes accusés de coûter trop cher...

Merci pour les articles du « Trait d'Union ».

Emilie Fleutry



PS: Die Generalversammlung des Walliser Verbandes der Rentner findet in Monthey, am Donnerstag, 20. Juni 14.00 Uhr im Maison des Jeunes, statt. Sie wird durch die ARESMO von Monthey organisiert. Reserviert das Datum falls eine Beteiligung gewünscht wird. Details werden im nächsten Binde-Glied erscheinen.

Haben Sie den Abonnementsbeitrag des Binde-Glied entrichtet? Beeilt euch, es zu tun, selbst wenn der Verband sich nicht beeilt, eine Mahnung zu senden.

PS: L'Assemblée générale de la Fédération valaisanne des Retraités se déroulera à Monthey, à la Maison des Jeunes, le jeudi 20 juin à 14h00. Elle est organisée par l'Aresmo de Monthey. Retenez cette date, si vous souhaitez y participer.

Des détails seront fournis lors du prochain Trait d'Union.

Avez-vous honoré l'abonnement à Trait d'Union? Dépêchez vous de le faire, même si la Fédération n'est pas pressée de vous adresser un rappel...





> Wie der Walliser Verband der Rentner, so hat auch die Schweizerische Rentnervereinigung ihre Revue unter der einfachen Bezeichnung « Bulletin ». Aus dem Bulletin Nr. 24, erschienen im Herbst 2012, entnehmen wir 2 Texte, die uns beschäftigen müssen. Mit Genehmigung des SRV haben wir sie in diesem „Binde-Glied“ aufgenommen.

SVP diskriminiert ältere und kranke Menschen

Seit vielen Jahrzehnten basiert das Schweizerische Gesundheitswesen auf dem Gemeinsinn und der generationenübergreifenden Solidarität. In einem Positionspapier der SVP wurde dieses bisher bewährte Prinzip vom Parteipräsidenten Toni Brunner am Mittwoch, 11. Juli 2012, vor den Bundeshausmedien infrage gestellt.

Was will die SVP? Sie will unter anderem in Zukunft ältere Menschen bei den Krankenkassenprämien mehr belasten, und zwar durch die Erhöhung des Selbstbehalts von 700 auf 1400 Franken und durch die Festsetzung der Mindestfranchise auf 2500 Franken. Toni Brunners Begründung zu diesem Vorschlag: Ältere Menschen sind die grossen Kostenverursacher!

Ausgerechnet einen Tag vor der erwähnten Medienkonferenz wurde vom Schweizerischen Gesundheitsobservatorium Obsan eine statistische Auswertung über die Kostenentwicklung im Gesundheitswesen von 1998 bis 2010 veröffentlicht. In diesem Bericht werden die Aussagen der SVP mit den folgenden Zahlen deutlich widerlegt:

„Die Ausgaben der Krankenkassen sind in den erwähnten 12 Jahren um nominal 77 Prozent oder 9 Milliarden Franken gestiegen. Nur 590 Millionen davon oder 6,5 Prozent

sind auf die Alterung der Menschen zurückzuführen. Dagegen sind 14,4 Prozent oder 1,3 Milliarden Franken durch die Bevölkerungszunahme zu erklären.“

Dies sagte Maik Roth, Autor der Obsan-Studie. In der statistischen Auswertung des Obsan wurden noch einige weitere Gründe und Meinungen für den Prämienanstieg erwähnt.

Eigentlich ist es sehr bedauerlich, dass die SVP eine ganze Generation mit bald 20 Prozent der schweizerischen Gesamtbevölkerung mit ihrem Positionspapier richtiggehend diskriminiert. Sind nicht gerade die heute Ältesten unserer Gesellschaft in früheren Jahren die Gesundesten gewesen, sonst wären sie gar nicht mehr am Leben! Haben nicht gerade auch deshalb diese alten Menschen in den vergangenen Jahrzehnten die grössten Solidaritätsbeiträge in Form von Krankenkassenprämien geleistet? Zudem ist der heutige, wirtschaftliche Wohlstand in unserem Land unter anderem auch diesen Leuten zu verdanken. Mitverantwortlich ist diese Generation ebenfalls, dass wir heute in der Schweiz weltweit eines der qualitativ hochstehendsten Gesundheitswesen haben. Eine generationenübergreifende Solidarität lohnt sich auch heute und morgen noch!

22. Juli 2012

Joseph Zosso, Schmiten FR

Hilfe in Aussicht für Personen, die Angehörige pflegen

Die Nationalrätin Frau Lucrezia Meier-Schatz (CVP / SG) hat folgende parlamentarische Initiative eingereicht:

Der Gesetzgeber trifft die nötigen Massnahmen für die Schaffung einer Pflegezulage, welche an Personen, die Angehörige pflegen, ausbezahlt wird.

Frau Meier-Schatz beruft sich auf Artikel 160, Absatz 1, der Bundesverfassung und auf Artikel 107 des Parlamentsgesetzes. Ihre Initiative wurde von 39 anderen Mitgliedern des Parlaments mit-

unterschrieben und vom Nationalrat mit 90 gegen 77 Stimmen angenommen.

Viele Leute (meistens Frauen), welche Angehörige pflegen, erleiden einen Verdienstausschlag. Die Initiative von Frau Meier-Schatz will, dass dieser Verlust mindestens teilweise kompensiert werde. Pflege in einem Heim ist teuer für die Allgemeinheit. Es ist nur gerecht, dass Personen, welche Angehörige zu Hause pflegen, eine Entschädigung erhalten, auch wenn diese Pflege im Familien- oder Verwandtenkreis als selbstverständlich gilt. mg



> Comme la Fédération Valaisanne des Retraités, la Fédération Suisse des Retraités a aussi sa revue, appelée simplement Bulletin. Dans le Bulletin No 24, paru en automne 2012, nous relevons deux textes qui doivent nous interpeler. Avec l'accord de la FSR, nous les avons glissés dans ce TdU.

Discrimination des personnes âgées et malades par l'UDC

Depuis des décennies, le système de santé de notre pays est basé sur le civisme et la solidarité entre les générations. Dans une prise de position de l'UDC, ce principe éprouvé a été mis en question par le président du parti, Toni Brunner, lors d'une déclaration devant les médias du Palais fédéral, le mercredi, 11 juillet 2012.

Que veut l'UDC? Elle veut, entre autres, faire participer davantage les personnes âgées au coût de la santé en modifiant comme suit les conditions des primes de l'assurance-maladie: fixation de la franchise minimale à 2'500 francs et augmentation de la quote-part personnelle de 700 à 1'400 francs. Selon Toni Brunner, ce seraient les personnes âgées qui causent la plus grande partie des coûts.

Exactement un jour avant la conférence de presse du 11 juillet 2012, l'Observatoire suisse de la santé "Obsan" a publié des statistiques sur le développement des coûts de la santé entre 1998 et 2010. Elles contredisent clairement l'affirmation de l'UDC en révélant les chiffres suivants:

"Pendant ces 12 ans, les dépenses des caisses-maladie ont augmenté de 77 pourcents ou 9 milliards de francs. Seuls 590 millions de ce montant, ou 6,5 pourcents, peuvent être

considérés comme étant dûs au vieillissement des personnes assurées.

Par contre, 1,3 milliards de francs, ou 14,4 pourcents, ont été causés par l'augmentation de la population".

C'est Maik Roth, auteur de l'étude Obsan, qui le dit. Les statistiques de l'Obsan donnent encore d'autres raisons et opinions concernant l'augmentation du coût de la santé.

Au fond il est regrettable que l'UDC veuille ainsi proprement discriminer toute une génération qui formera bientôt 20 pourcents de l'ensemble de notre population. Les personnes les plus âgées d'aujourd'hui étaient autrefois certainement les plus saines, autrement elles ne seraient plus en vie. Les seniors d'aujourd'hui ont été, pendant des décennies, un pilier sûr de la solidarité au sein de notre société, en payant des primes d'assurance-maladie. En plus, le bien-être dont tout le monde profite actuellement, nous le devons aussi en grande partie à nos seniors. Ce sont également eux qui ont largement contribué à l'établissement, dans notre pays, d'un système de soins de haute qualité en comparaison mondiale. Cela vaut la peine de garder précieusement la solidarité entre les générations, aujourd'hui et demain!

12 juillet 2012, Joseph Zosso, Schmiten FR

De l'aide en vue pour les personnes prenant soin d'un proche

La conseillère nationale Madame Lucrezia Meier-Schatz (PDC / SG) a déposé l'initiative parlementaire suivante:

Le législateur prend les mesures nécessaires pour créer une allocation d'assistance qui sera versée aux personnes qui prennent soin d'un proche.

Madame Meier-Schatz se fonde sur l'article 160 alinéa 1 de la Constitution fédérale et sur l'article 107 de la loi sur le Parlement. L'initiative a été co-signée par 39 autres parlementaires. Elle a été acceptée par 90 voix contre 77 au Conseil National.

Cette initiative vise à compenser, même partiellement, la perte financière dont sont victimes les personnes (souvent des femmes) qui doivent réduire leur temps de travail pour s'occuper d'un parent nécessitant des soins.

Se faire soigner dans une institution coûte cher à la communauté. Alors ce n'est que justice de rémunérer des personnes qui donnent des soins à domicile à un proche, même si ces soins sont considérés comme évidents à l'intérieur de la famille ou de la parenté.

mg



Vous vous souvenez certainement de la lettre savoureuse que Joseph a envoyée à ses parents. Relisez-la, à la page 8 du TdU de décembre. Voici aujourd'hui la réponse, encore plus savoureuse, d'Ignace à son fils.

Mon cher fils,

Je mets la main à la plume pour te mander que ta mère et moi nous avons bien ri de plaisir en apprenant que nous avons été attrapés par le bruit de ta mort, et que tu n'étais point sous terre, ainsi que chacun le disait, mais bel et bien dessus comme un autre.

Nous avons déjà commandé une messe pour le repos de ton âme; et monsieur notre curé voulait tout de même la dire, prétendant que tu étais bien et dûment décédé; et quand nous lui montrâmes ta lettre, pour lui prouver le contraire, il nous répondit qu'elle ne signifiait rien et que sans doute tu l'avais écrite avant d'être tué. A cela il n'y avait mot à répliquer: aussi nous lui avons payé la messe, à condition toutefois qu'il ne la dirait pas; crainte des conséquences. Du reste, il n'a jamais voulu ôter ton nom du registre mortuaire où il t'a inscrit, disant que c'est autant de besogne faite pour la première fois que tu mourras tout de bon.

Puisque vous avez été presque tous tués dans cette bataille, il faut bénir la Sainte Vierge et Joseph de ce que tu n'as pas imité les autres qui en sont morts. Nous avons appris que ton capitaine avait reçu cinq blessures; mais on nous a bien réjoui en nous assurant qu'il n'y en avait que deux de mortelles, et que le chirurgien-major avait promis corps pour corps de le guérir des trois autres. Ainsi soit-il! car c'est un brave homme, et ce serait grand dommage d'être obligé de lui dire: feu mon capitaine.



Tu nous as déjà causé beaucoup de dépenses, mon enfant, soit par ta mort qui a duré passé un mois, soit par ta vie depuis 80 ans. Mais comme il faut pourtant te faire un cadeau pour te féliciter de ce que tu vis encore, tu recevras ci-inclus un louis d'or que ta mère t'envoie à mon insu, car je suis toujours dans l'idée que ta paie doit te suffire, surtout en temps de guerre, où l'on a autre chose à faire qu'à manger et boire.

Je t'exhorte surtout à apprendre quelque chose de bon au régiment, pour qu'à ton retour dans notre village on ne dise pas: bête il alla, bête il revint; du reste, chacun le sait, je suis et serai toujours,

Ton père Ignace

Cette lettre est tirée «Supplément valaisan» N° 5, avril 1881, au tome III du Conservateur Suisse.



> „Man muss darüber reden!“ Diese Redensart ist dermassen Mode in unserer Zeit, dass es uns manchmal in diesem 21. Jahrhundert der vielen Blablas veranlasst, mit Lust zu sagen: „Hör damit ein wenig auf“.

„Auf Übel Worte zu legen“ ist Schlagwort geworden in unserem Denken ganz durchtränkt von der Therapie bis zum Punkt, dass man heute nicht mehr genau erkennt, ob diese benannte Therapie uns dient oder ob wir der Therapie dienen.



> « Il faut en parler! » Cette injonction est tellement dans l'air du temps qu'il nous arrive parfois d'avoir envie de dire à ce vingt et unième siècle qui blablate trop: « Mais ferme-là un peu »!

« Mettre des mots sur les maux! » est devenu le maître mot de notre pensée toute imbibée de thérapie au point que l'on ne sait plus très bien aujourd'hui, si c'est la dite thérapie qui est à notre service ou nous qui sommes au service de la thérapie.

Unter den Übeln ist der Tod das schlimmste von allen. Der Tod entgeht nicht dem Mythos der Geschwätzigkeit, die Erleichterung bringt. Hier ist er jetzt zum Thema und Diskussionsstoff geworden. Talk Shows und Gesprächscafés, wo jeder sich mitteilen kann und was er uns über den Tod zu sagen hat, blühen wie die Gräber an Allerheiligen.

Im gleichen Sinn, sobald es Tote hat, entstehen in Zirkeln psychologischen Unterstützungsangebote. Damit die Überlebenden sich äussern können, ist das Mikrofon der Fernsehanstalten auch nicht weit. Das „Sprechenmüssen“ zwingt über sein Diktat jene Frau in ihrer Rede imperativ zu verlangen, dass ihre alte Schwiegermutter, die ihren Mann verlor, darüber reden möge, was sie empfand. Die arme Alte fühlte sich schuldig, nichts darüber sagen zu können.

Wenn man bedenkt, dass es in gewissen traditionellen Gesellschaften kein Wort für den Tod gibt – ein beredtes Schweigen – kann man sich vorstellen, wo wir heute in Bezug zu den Traditionen sind. Aber das wusste man!

In unserer Welt, wo alle ihre Ansichten kund tun zusammen mit denen, die selbst nichts zu sagen haben, wird auch der Tod vereinnahmt, also die Stille die er uns immer auferlegte und erlaubte uns mit dem Geheimnis des Wesentlichen, das uns umgibt, zu verbinden.

Alain Valtério

**ICH BIN EIN ALTER APFELBAUM,
ABER ICH GEBE KEINE ALTEN ÄPFEL.**

FELIX LECLERC

Parmi ces maux, le pire de tous, la mort n'allait donc pas échapper au mythe du bavardage qui soulage. La voici devenue un sujet et débat. Talk show et cafés, rencontres où chacun peut venir « partager » ce qu'il a à dire sur elle, fleurissent comme les tombes à la Toussaint.

Dans le même sens, sitôt qu'il y a des morts, surgissent les cellules de soutien psychologique et le micro des télévisions pour que puissent parler les survivants. Le « devoir parler » impose sa dictature jusque dans la bouche de cette femme qui voulait impérativement que sa vieille belle-mère qui venait de perdre son mari puisse parler de ce qu'elle ressentait. La pauvre vieille se sentait coupable de ne rien pouvoir en dire.

Quand on pense que dans certaines sociétés traditionnelles, il n'existe pas de mot pour désigner la mort, - un silence éloquent - on peut s'imaginer où nous en sommes aujourd'hui dans notre rapport avec les traditions. Mais ça, on le savait!

Notre monde où tout le monde doit dire son avis, y compris ceux qui n'ont rien à dire, aura donc contaminé même la mort dont le silence qu'elle nous a toujours imposé nous permettait de nous relier au mystère qui entoure l'essentiel.

Alain Valtério

**JE SUIS UN VIEUX POMMIER, MAIS JE
NE DONNE PAS DE VIEILLES POMMES.**

FELIX LECLERC

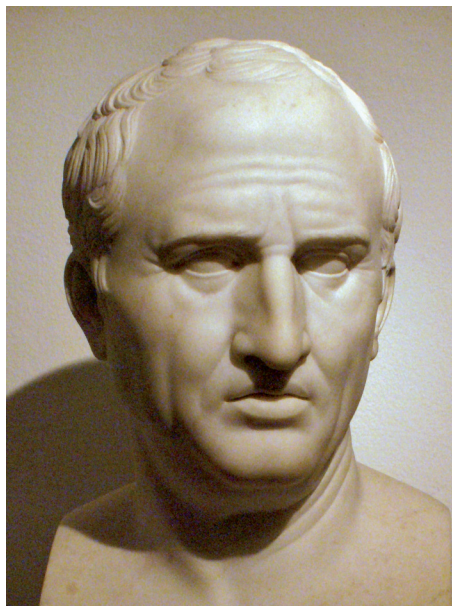


**Spätabends,
Meine Post sortierend, finde ich diese
Botschaft...
Ich überlasse sie zur Information!
Gute Lektüre.**

Was Cicero vor 2058 Jahren sagte

Die Finanzen der öffentlichen Hand müssen gesund sein.
Das Budget muss ausgeglichen sein.
Die öffentliche Schuld muss reduziert werden.
Die Arroganz der Administration muss bekämpft und kontrolliert werden.
Die Hilfe an fremde Länder muss verringert werden, aus Angst Rom nicht in den Ruin zu treiben.
Noch muss die Bevölkerung lernen zu arbeiten, anstatt auf Kosten des Staates zu leben.

Cicero 55 v.Chr.



**Re-bonsoir,
En lisant mon courrier, je découvre ce
message...
Je le transmets pour information!
Bonne lecture.**

Ce que disait Cicéron il y a 2058 ans

Les finances publiques doivent être saines,
Le budget doit être équilibré,
La dette publique doit être réduite,
L'arrogance de l'administration doit être combattue et contrôlée,
Et l'aide aux pays étrangers doit être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite.
La population doit encore apprendre à travailler au lieu de vivre de l'aide publique.

Cicéron, 55 avant J.-C.

JAB
1958 St-Léonard

Décembre 2012 - N° 45

BINDE-GLIED

Walliser
Verband der Rentner



TRAIT D'UNION

Fédération
Valaisanne des Retraités

IMPRESSUM

Editeur: Fédération valaisanne des retraités
Case postale 492 - 1951 Sion

Rédaction: Antoine Maillard 3960 Sierre
Deutsche Übersetzung: Peter Summermatter, Visp

Imprimerie: Zufferey-Offset, Sion

Adressage: Atelier St-Hubert, Sion

PARUTION

4 fois l'an

Abonnement / Abonnement allein : Fr. 15.-

Abon. + cotisation / Abon. + Mitgliederbeitrag : Fr. 25.-

**Abon. + cot. couple / Abon. + Mitgliederbeitrag
für Ehepaare** : Fr. 30.-

CCP 19-3899-4

**N'OUBLIEZ PAS LE RENOUVELLEMENT DE
L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE 2013.**



**VERGESSEN SIE NICHT IHR
ABONNEMENT FÜR DAS JAHR 2013
ZU ERNEUERN,**

